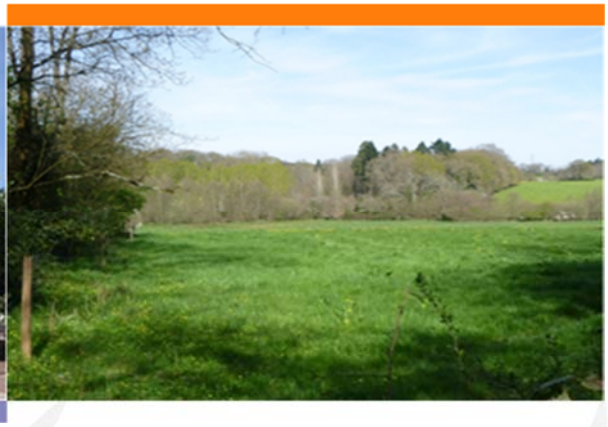

RAPPORT

Contournement d'Orvault

Diagnostic du Paysage

Novembre 2018

Nantes Métropole

Nantes Métropole

sce
Aménagement
& environnement

CLIENT

RAISON SOCIALE	Nantes Métropole
COORDONNÉES	2, Cours du champ de Mars 44923 Nantes Cedex 9 Tél. : 02 40 99 48 48 - Fax : 02 40 99 52 99
INTERLOCUTEUR	Monsieur Laurent POTIRON Tél. 02 40 99 50 53 Laurent.POTIRON@nantesmetropole.fr

SCE

COORDONNÉES	4, rue Viviani – CS26220 44262 NANTES Cedex 2 Tél. 02.51.17.29.29 - Fax 02.51.17.29.99
INTERLOCUTEUR	Monsieur Pierre ROCA Tél. 02 51 17 29 87 pierre.roca@sce.fr

RAPPORT

TITRE	Réalisation d'études préalables relatives au contournement d'Orvault – Diagnostic paysage
NOMBRE DE PAGES	13
NOMBRE D'ANNEXES	0
OFFRE DE RÉFÉRENCE	83739 – Avril 2017
N° COMMANDE	Notification – Marché n° 2017-28470

SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
83739	25/07/18	Édition 1	-	JFE	PRC

Sommaire

Introduction 4
1. Contexte 4
2. Méthodologie 4

Diagnostic paysager 5
1. Contexte paysager 5
2. Unités paysagères 5
2.1. La Vallée encaissée du Cens 5
2.2. Le plateau Composite 8
2.3. Le Vallon humide du Loret et de la Rousselière 8
3. Synthèse des enjeux 11

Introduction

1. Contexte

Le bourg d'Orvault s'est développé autour de l'armature formée par les deux départementales se croisant Place de l'Eglise. L'essentiel des voies de desserte du maillage orvaltais débouche sur ces deux voies.

Au fil du temps, avec le développement urbain de la commune d'Orvault et des communes situées plus au Nord, **les trafics de transit sont devenus incompatibles avec le fonctionnement du centre bourg d'Orvault** qui souhaite davantage valoriser son cadre de vie, au profit de ses habitants et de ses usagers.

L'idée d'un **contournement routier** a donc émergé pour déplacer les flux routiers de transit à l'extérieur du centre bourg.

A l'échelle de l'agglomération nantaise, et plus encore à l'échelle de la commune d'Orvault, le projet de contournement est un **projet important**. Il s'agit, en effet, d'une nouvelle infrastructure de **grande taille (environ 1,5 km)** qui occasionnera nécessairement un impact fort sur le territoire et son développement.

Volet Paysage

Ce présent rapport se focalise sur l'impact potentiel de ce projet sur le paysage. L'enjeu sera donc ici de rechercher des fuseaux de moindre impact en caractérisant les entités paysagères présentes à l'intérieur des périmètres d'études et de leurs abords et en localisant les zones dites de « sensibilités paysagères ».

2. Méthodologie

Le travail a été mené par une analyse bibliographique (Atlas des Paysages, Analyse Paysagère du PLU métropolitain) croisée à un analyse de terrain.

Diagnostic paysager

1. Contexte paysager

Source bibliographique : « Rapport de présentation du PLU Orvault »

La commune d'Orvault est marquée par un relief chahuté qui modèle son paysage.
L'analyse paysagère du rapport de présentation du PLU : deux entités paysagères non urbaines caractérisent le territoire orvaltais : paysages de vallons encaissé et le paysage bocager.

Les paysages de vallon encaissés concernent notamment le Cens et le ruisseau de la Rousselière : ils sont caractérisé comme « paysage de zone naturelle ou humide très fermé sous forme de vallée encaissée, bordée de coteaux boisés ou de bocage dense ».

Le paysage bocager concerne l'ensemble du territoire agricole d'Orvault. Son maillage est caractérisé comme « régulier et de taille moyenne limitant les perceptions lointaines » bien que localement les « grandes cultures offrent des paysages beaucoup plus ouverts ».

La relation entre de ces composantes non urbaines avec l'urbain est très diverse. Orvault présente une urbanisation morcelée en quartiers distincts. Ces ilots urbanisés permettent d'avoir un espace naturel et agricole dynamique et peu mité.

2. Unités paysagères

Trois unités paysagères caractérisent le territoire concerné par le fuseau de la déviation.

2.1. La Vallée encaissée du Cens

Cette vallée s'inscrit dans les paysages de vallée de la métropole nantaise et participe au réseau de l'étoile verte nantaise.

Elle est caractérisée par sa topographie encaisse aux pentes abruptes où la roche est apparente et les boisements de feuillus sont très présents. Les cours d'eau du Cens anime la Vallée, il est perceptible sans prendre tout l'espace.

Les prairies sont fauchées, quelques effets de clairières se dégagent. Les vues sont cadrées le long du cours d'eau, et le ciel très haut.

L'effet de rupture avec les paysages précédents est immédiat quel que soit l'accès à la vallée. L'ambiance y est intime et « sauvage » : il n'y pas de vues sur le bourg ou sur des éléments bâtis. Seule l'ambiance sonore à l'approche du périphérique témoigne de la situation urbaine de la vallée.

CARTE DES UNITÉS ET PERCEPTIONS PAYSAGÈRES

SOCLE ET ELEMENTS PAYSAGERS
- Boisements
- Haie
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Ligne de crête

UNITES PAYSAGERES
- Limites franches
- Seuil

PERCEPTIONS ET REPERES VISUELS
- Vues ouvertes
- Vues cadrées
- Point d'intérêt remarquable

Rau de la Rousselière
Vallon humide
N137
Parc et château du Loret
le Raffuneau
33 m
28 m
8%
45 m
Plateau composite
Le bois Raguenet
ORVALLT
57 m
D42
3%
Vallée du Cens
Bas Cormier
D75
40 m
16%
15 m
24%
Parc et château du Plessis
Vallée boisée
Haut Cormier
40 m
2%
51 m
A82
Parc et château de la Bigeottière
Parc et château de la Barronière
NANTES
Périphérique Ouest
SAINT HERBLAIN

LA VALLÉE BOISÉE DU CENS

- Pente abrupte et roche apparente : vallée encaissée
- Boisements de feuillus très présent
- Cours d'eau perceptible
- Vues cadrées le long du cours d'eau
- Prairie fauchée et cheminements le long du cours d'eau
- Ambiance intime et «sauvage» : pas de vues sur le bourg ou sur des éléments bâtis

Cours d'eau du Cens et les boisements

Vue cadrée

Cours d'eau du Cens bien visible près du chemin

Falaise apparente, site de la tête

Vue cadrée, effet de clairière marquée, intimité

Franchissement piéton sous la D75 vers Orvault

2.2. Le plateau Composite

Le plateau s'étire sur des côtes de niveaux entre 40 et 60 m. Majoritairement composé d'espaces agricoles et naturels (boisements), il accueille quelques secteurs urbanisés : entreprises, château du Plessis, etc.

Il est principalement composé de prairies pâturées, où le réseau de bocage est relativement disparate sur les hauteurs. Quelques arbres isolés sont notables mais les structures végétales les plus importantes se rapportent aux boisements des coteaux ou des propriétés.

Il présente des vues panoramiques ouvertes sur le bourg d'Orvault et l'agglomération nantaise, particulièrement notable depuis la RD 42 : perception lointaine sur le Sillon de Bretagne, la Tour Relais du Preux. On devine également le bois du Château de la Bigeottière avec les silhouettes des conifères qui tranche des masses de feuillus qui signalent les vallées. Ces vues permettent d'appréhender la géographie locale et leur composition est importante à préserver.

Les interfaces avec les secteurs habitats sont nettes et l'alternance des séquences se fait souvent par des seuils/ ruptures marquées.

CF. Planche Photo Plateau Composite ci-après.

2.3. Le Vallon humide du Loret et de la Rousselière

Les cours d'eau du Loret et de la Rousselière prennent place dans des vallons larges aux pentes douces. Pâtures, cultures et bosquets structurent des paysages où l'eau, si elle n'est pas toujours perceptible, marque tout de même son empreinte (végétation de zones humides, densité végétale à toutes les strates).

Les vues sont cadrées par une trame boisée bien présente : elle ouvre des fenêtres avec plus ou moins de profondeur, changeant les perceptions et ambiances : du parc soigné du château du Loret au champ de maïs.

CF. Planche Photo Vallon humide ci-après.

LE PLATEAU COMPOSITE ENTRE VUE OUVERTE ET POINT HAUT

- **Vue panoramique ouverte sur le haut du plateau**
- Axe historique du château du Plessis marqué par des arbres remarquables
- Point d'intérêt remarquable visible et formant des points de repères
- Unitée signifié par des boisements, haies et champs éparses
- Milieu de transition et de seuils marqués par les boisements et espaces bâtis

Vue du Sillon de Bretagne et du parc du Chateau de la Bigeottière

Vue ouverte et horizon boisé qui laissent deviner la géographie du site >

Axe historique du château du Plessis et allée cavalière (hors fuseau)

Voie cyclable et arbres d'alignements sur la ligne de crête

Eléments de repères visuels

La route plonge vers le vallon de la Rousselière

LE VALLON HUMIDE DE LA ROUSSELIÈRE

- Pente faible signifiant des zones humides et petit cours d'eau
- Milieu humide constitué de prairie et bosquets
- Cours d'eau visible et perceptible
- Trame bocagère structurante et marquant des transitions et des vues

Milieu humide fermé

Cours d'eau de la Rousselière

Boisement et transition avec le champ très marqué

Prairie humide

Parc du château du Loret

Prairie humide et trame boisée

3. Synthèse des enjeux

Nous avons établi une approche par séquence en hiérarchisant les enjeux paysagers en trois catégories :
- enjeu faible
- enjeu moyen
- enjeu fort

Les numéros se reportent aux séquences sur la cartographie des enjeux. Les préconisations sont en italiques.

1 / Séquence de l'entrée sud

- Valoriser l'entrée sud d'Orvault, travailler l'accroche du franchissement, respecter la transition existante entre plateau et Vallée du Cens.

2/ Séquence de la vallée du Cens

- Ne pas «descendre» sur la Vallée du Cens.
  - *maintenir une hauteur du franchissement pour préserver les boisements et l'impression d'encaissement (mettre l'ouvrage à distance)*
  - *implantation des piles les plus écartées possible (pas au milieu de la vallée et le plus haut possible sur les coteaux)*

3/ Séquence du plateau

- Respecter la topographie existante pour ne pas impacter les vues
  - *Ne pas s'inscrire en remblais fort : coller au TN le plus possible*
- Préserver l'horizon végétal (ligne de bosquets) et les perceptions dégagées vers les éléments remarquables
  - *Pas de plantation trop haute sur les talus*

4/ Connexion sur la RD 42

- Améliorer le croisement des modes actifs au niveau du giratoire

5/ Séquence du bocage

- Maintenir les trames bocagères structurantes

6/ Séquence du vallon

- Préserver le milieu naturel
  - *décliner des palettes non horticoles*
  - *préserver les arbres structurants en réduisant l'emprise de la voirie (envisager de détacher l'axe cyclable de la voirie)*

CARTE DES SÉQUENCES ET ENJEUX

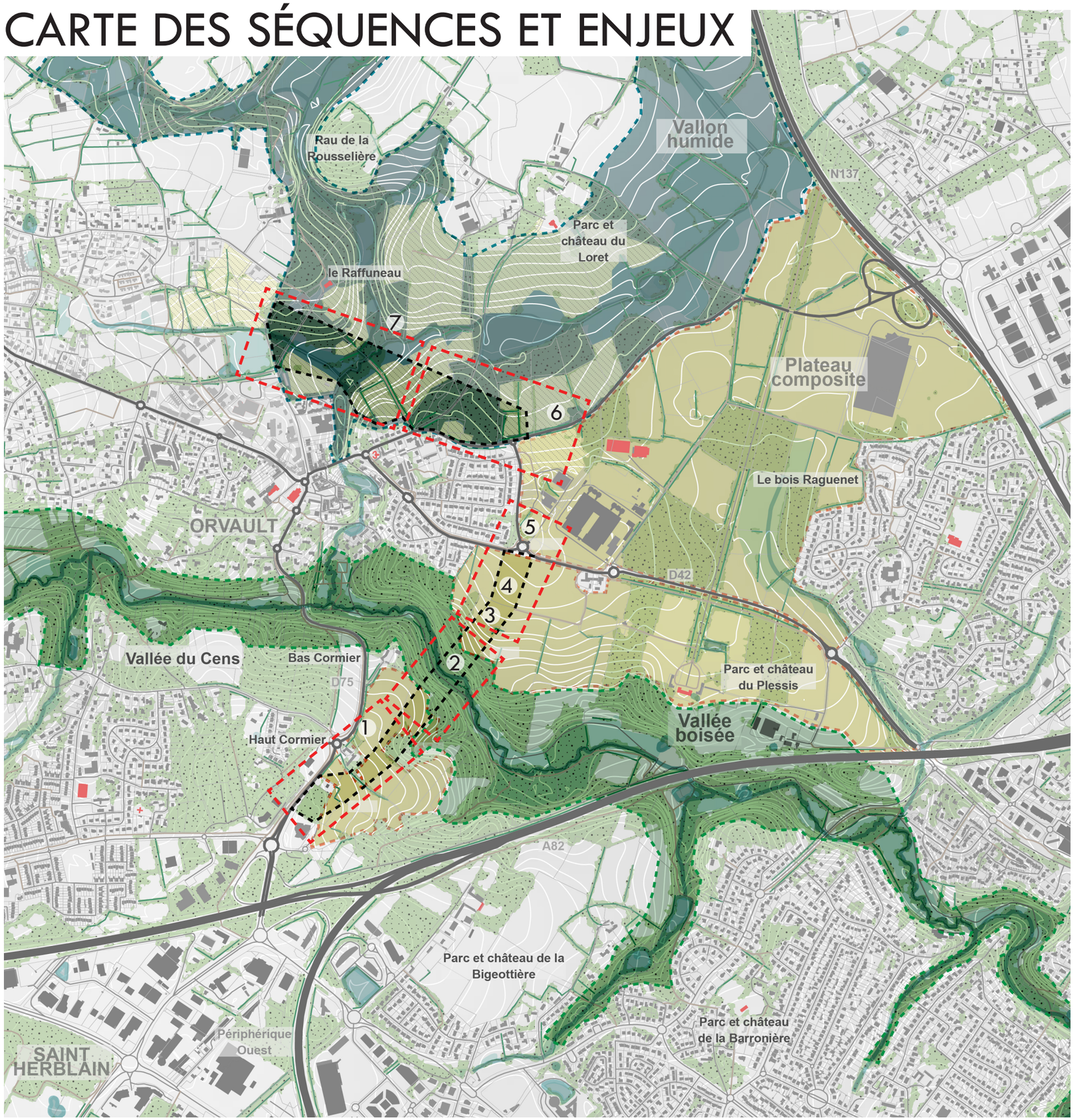

ENJEUX ET OBJECTIFS :

SÉQUENCE DE L'ENTRÉE

1 • Valoriser l'entrée sud d'Orvault et travailler l'accroche du franchissement, respecter la transition existante entre plateau et Vallée du Cens.

SÉQUENCE DE LA VALLÉE

2 • Ne pas «descendre» sur la Vallée du Cens :
_ maintenir une hauteur du franchissement pour préserver les boisements et l'impression d'encaissement (mettre à distance l'ouvrage)
_ implantation des piles les plus écartées possible (pas au milieu de la vallée et le plus haut possible sur les côteaux

SÉQUENCE DU PLATEAU

3 • Sur le plateau ne pas s'inscrire en remblais fort : coller au TN le plus possible, préserver l'horizon végétal (ligne de bosquets)

4 • Pas de plantation trop haute sur les talus pour laisser les vues et perceptions dégagées vers les éléments remarquables

5 • Améliorer le croisement des modes actifs au niveau du giratoire

SÉQUENCE DU BOCAGE

6 • Maintenir les trames bocagères structurantes

SÉQUENCE DU VALLON

7 • Préserver le milieu naturel en travaillant sur des palettes non horticoles et préserver les arbres structurants en réduisant l'emprise de la voirie (envisager de détacher l'axe cyclable de la voirie)

www.sce.fr

GROUPE KERAN